



Restitution des ateliers

Table des matières

Atelier 1 - 100% de texte intégral dans HAL-uB, une illusion ?	1
Atelier 2 : Ouvrir ses données de recherche en toute tranquillité ?	3
Atelier 3 : Ne plus payer pour lire, payer pour écrire ?	4
Atelier 4 : Une plate-forme d'édition numérique ouverte à l'uB, un outil pour la biblio-diversité ?	5

Atelier 1 - 100% de texte intégral dans HAL-uB, une illusion ?

Animatrice : Emilie Barthelet, rapporteur : Olivier Galibert

Les participants de l'atelier ont commencé par dresser un panorama de l'utilisation de HAL-uB et des difficultés auxquelles la communauté peut être confrontée.

Utilisation de HAL à l'université :

- Plusieurs laboratoires n'ont pas de collection dans HAL
- Le dépôt au fil de l'eau, pour les publications en texte intégral comme pour les notices, reste insuffisant
- Il y a des réalités différentes selon les laboratoires (par exemple, la politique du CNRS pour l'alimentation des rapports CRAC et RIBAC induit des différences entre UMR et équipes d'accueil pour la saisie des notices et le dépôt du texte intégral)

Freins à la publicisation des notices et du texte intégral :

- Freins « pratiques »
- Difficultés d'affiliation et problématique des homonymes, dues à des remontées automatiques de notices
- Doublons de notices
- Embargos
- Formats de PDF éligibles et types de documents pour lesquels il est possible de diffuser le texte intégral (posters ? HDR ? thèses ?)
- Temps de travail pour saisir et déposer

- Freins « idéologiques »

- Le dépôt du texte intégral des publications scientifiques publiées par des « petites » revues risque de mettre en péril les « petits » éditeurs pouvant être économiquement plus fragiles. Le modèle diamant peut être vu comme un risque pour la biblio-diversité.

- La dimension nationale de HAL : pour certaines communautés, il est préférable de déposer sur d'autres plates-formes (ex : Arxiv).

Points de vigilance :

- La réelle visibilité des publications scientifiques sur HAL
- Le rôle des réseaux sociaux académiques (Academia, ResearchGate...)

Ils ne doivent pas être considérés comme des lieux de dépôt, notamment en raison des difficultés pour récupérer les articles, et de la possibilité d'utilisation commerciale des publications à l'insu des chercheurs.

L'atelier a ensuite envisagé les solutions possibles pour favoriser le dépôt du texte intégral des publications scientifiques dans HAL, ainsi que le rôle que le pôle documentation pourrait jouer.

- **Avoir un référent dans tous les laboratoires.** Le rôle de médiateur dans le laboratoire, au plus près des enseignants-chercheurs, facilite la prise en main et l'accompagnement sur HAL.
- **Animer le réseau des référents HAL de l'uB,** avec un dispositif de partage d'expérience réunissant les différents acteurs. Les principaux points pourraient être remontés vers l'association des utilisateurs de HAL, **CasuHAL**.
- **Généraliser les collections** de tous les laboratoires de l'uB. La collection HAL permet de mettre en valeur le laboratoire et d'améliorer sa visibilité, de gagner du temps lors de l'évaluation HCERES en utilisant l'application ExtrHAL.
- **Développer la communication autour de HAL,** via de l'affichage ou d'autres supports.
- Montrer l'intérêt de HAL comme **portail de recherche d'information et de publications.**
- **Proposer un accompagnement** sur l'utilisation pratique de HAL (dépôt, création d'un IdHAL, alimentation de la page personnelle par HAL...).
- Prendre en charge à l'université de Bourgogne (pôle documentation) la **validation des dépôts en texte intégral** afin de raccourcir les délais.
- L'accompagnement proposé par le pôle documentation pourrait s'adresser **en priorité aux équipes d'accueil,** qui ont des moyens plus limités que les UMR.

Quelques questions ont été listées pour produire une **Foire-Aux-Questions** :

Pourquoi utiliser HAL et pas d'autres plates-formes ?

Quelle est la différence entre une notice et un dépôt en texte intégral ?

Pourquoi déposer le texte intégral de la publication et pas uniquement la notice ?

Pourquoi peut-on avoir plusieurs comptes sur HAL et que faire ?

Quels types de publications a-t-on le droit de déposer dans HAL, et avec quel embargo ?

Qui sont les référents HAL à l'uB ?

Atelier 2 : Ouvrir ses données de recherche en toute tranquillité ?

Animateur : Julien Pergaud, rapporteur : Thierry Rigaud

L'atelier a commencé par des rappels sur le principe FAIR et sur les définitions de données et métadonnées.

Lors de ces introductions, **une question a émergé sur la politique de l'uB sur la mise à disposition en « open source » des supports physiques des données numériques** (par exemple, les échantillons biologiques ou les fossiles). Est-ce un point à ajouter à la politique de site ?

La discussion a ensuite abordé le thème de **l'éthique de l'utilisation des données ouvertes**. Doit-on (et si oui comment) contrôler ce que les utilisateurs vont faire avec nos données ? Il existe en effet un dilemme sur une utilisation légitime des données ouvertes par le monde de la recherche ou par le citoyen (par exemple, les données sur la qualité de l'air, afin que chacun soit renseigné sur les risques pour la santé où qu'il se trouve), ou leur utilisation malveillante (par exemple, ces mêmes données peuvent servir à moduler le prix des loyers dans certains quartiers de la ville). Cette question n'est pas innocente car les utilisations à des fins commerciales des données de la recherche publique sont déjà légion, sans qu'il existe de contrepartie à ce moissonnage. Donc, pourrait-on (devrait-on) exiger de la part des entreprises privées qui moissonnent les données publiques et font des profits grâce à elles un « retour sur investissement », soit en les faisant payer (comme cela se pratique en épidémiologie), ou en demandant un retour sous forme de service (par exemple, l'utilisation par les laboratoires de données publiques de séquençages des variants du COVID pourrait amener à une mise à disposition gratuite des vaccins une fois les investissements rentabilisés et les employés payés).

Ceci a amené les participants à se poser la question de **la signification du « aussi fermé que nécessaire »** de la politique de la Science Ouverte. Certains participants y voient un garde-fou, d'autres craignent que cette phrase ne devienne le dossier « Divers » du Bureau de l'Open Science (pour prendre une métaphore informatique). Le « aussi fermé que nécessaire » doit-il être laissé à la libre appréciation du seul chercheur ? Mais dans ce cas, à quoi sert de voter une loi ? Le témoignage sur les mises en ligne des données bibliographiques a été évoqué pour plaider en faveur d'une science la plus ouverte possible. Lors de cette ouverture, la tentation était grande pour les bibliothécaires de décider à la place des utilisateurs de ce qui était utile ou inutile à mettre à disposition. Tout a finalement été référencé et c'est l'utilisateur qui décide, par son usage, de ce qui est utile ou pas. Remarque a cependant été faite des différences entre données bibliographiques et données brutes issues de la recherche.

L'atelier a enfin abordé rapidement **les Plans de Gestion des Données**, pour en décrire l'utilité et le mode de gestion.

Tout au long de ces débats, **les moyens à mettre en œuvre pour éviter les écueils et optimiser l'ouverture des données** ont été abordés. Ils sont synthétisés ci-après.

Le témoignage d'un Référent Données Opérationnel (RDO) de l'INRAé a montré combien ce type de poste dédié était utile en appui aux chercheurs afin de déposer et gérer les données de manière à les rendre ouvertes et interopérables.

A ensuite été abordé le problème particulier des données ayant trait aux recherches sur l'Humain, soumises à la protection des données personnelles (RGPD, CNIL, etc). La lourdeur et la complexité des procédures induisent au mieux un frein, au pire une impossibilité d'ouvrir ces types de données.

Les besoins peuvent se résumer ainsi : ce sont essentiellement des besoins en ressources humaines :

- **Recruter des personnels dédiés au dépôt et à la gestion des données** – métadonnées, comme le ROD de l'INRAé. Ils doivent être au plus près des chercheurs afin de les impliquer dans les processus de Science Ouverte. Idéalement des recrutements dans les laboratoires ou les UFR sont recommandés par l'atelier. L'existence de support à dat@UBFC est très intéressant, mais un peu éloigné du terrain.
- **Créer un réseau trans-établissements de ces Référents** (Université, INRAé, INSERM, CNRS, etc.) afin de gagner en efficacité.
- **Créer un service afin d'aider à la gestion des données soumises au RGPD** et apporter une aide juridique spécifique à ces problèmes. Un tel service pourrait être rattaché à dat@UBFC (en fonction du choix politique).

Atelier 3 : Ne plus payer pour lire, payer pour écrire ?

Animatrice : Emmanuelle Ashta, rapporteur : Catherine Vergely

Les participants à l'atelier soulignent dès le début que les *Article Processing Charge (APC)* soulèvent des **problématiques financières**. L'université risque de ne pas être en capacité de faire face à l'augmentation des dépenses, à la fois d'abonnement et d'APC.

Les accords transformants sont-ils une voie à explorer ?

L'atelier est l'occasion de rappeler les conditions de publication en open access via l'accord transformant en œuvre avec Wiley, sur la période 2022-2024, encore mal connu.

Le groupe souligne que les enseignants-chercheurs ont besoin d'une procédure claire, par exemple sous forme de **vademecum**, pour connaître leurs droits à publication dans les revues couvertes par un accord transformant. Il serait intéressant qu'ils aient accès à ce vademecum au moment de la soumission de leur article, de manière très visible et aisée à appréhender.

Dans la pratique, les accords transformants sont un **transfert de charges vers le pôle documentation**, qui règle la facture globale « read & publish » pour l'établissement.

Différences entre les grands domaines disciplinaires :

Il est difficile d'avoir une politique commune pour toute l'université, car il existe des différences entre les grands domaines disciplinaires. Ainsi, la problématique des APC concerne actuellement principalement le domaine des sciences, techniques et médecine. Les sciences humaines et sociales sont encore peu concernées par les APC, même si l'on peut s'attendre à ce que le modèle soit progressivement étendu à ces disciplines.

En santé, le décompte des « **points SIGAPS** » par le CHU pousse encore les enseignants-chercheurs à publier dans les revues ayant le plus fort facteur d'impact.

Quelles revues et quels éditeurs privilégier ?

On note l'essor des publications avec APC chez l'éditeur MDPI (30% des APC de l'uB en 2020), où l'on commence à trouver des revues avec fort facteur d'impact.

La qualité des revues peut être variable chez un même éditeur. Par exemple, la qualité des revues de MDPI ou Frontiers est assez variable, avec certaines de très bonne tenue et d'autres que l'on peut considérer comme prédatrices.

De même, la publication dans la revue *Scientific Reports* doit être examinée de manière nuancée : la difficulté grandissante à publier des travaux de qualité mais ne faisant pas état d'une avancée scientifique majeure pousse les enseignants-chercheurs vers des revues qui acceptent encore de publier ce type d'article, voire des travaux négatifs.

Comment les enseignants-chercheurs choisissent-ils la revue où soumettre leur article, et une **aide sur les revues et éditeurs prédateurs serait-elle intéressante** à mettre en place ?

L'habitude peut guider le choix d'une revue où soumettre une publication. C'est bien à l'enseignant-chercheur de choisir *in fine* la revue à laquelle il va proposer sa publication, mais la mise en place d'un mécanisme de conseil serait une valeur ajoutée et pourrait l'amener à évoluer progressivement vers des revues plus ouvertes.

Développer un Publiscore (adapté du Nutriscore) aux revues en fonction du degré de prédation pourrait être un des éléments guidant le choix de la revue. Ce Publiscore devrait prendre en compte plusieurs critères : prix des APC, niveau d'accès ouvert, revue prédatrice, etc.

Comment communiquer auprès de la communauté ?

Faisant le constat de la difficulté à informer sur l'accord transformant Wiley, l'atelier s'est interrogé sur la manière de communiquer auprès de la communauté.

Les directeurs de laboratoire n'ont pas la disponibilité pour être la bonne porte d'entrée vers les membres de leur laboratoire. Il serait possible d'utiliser les doctorants et les HDR, qui eux-mêmes informeraient en cascade leurs directeurs de thèse.

Par ailleurs, l'absence d'un référent dans chaque laboratoire rend difficile la transmission des informations.

Quel que soit le mode de communication retenu, les messages doivent être **très concrets**, et renvoyer vers une page Internet où **l'information pourra être retrouvée de manière pérenne**.

Enfin, le groupe souligne l'intérêt qu'aurait l'université à **soutenir certaines initiatives vertueuses, comme Peer Community In**, dans une perspective de diminution globale des dépenses. La reconnaissance des revues de PCI dans les évaluations individuelles serait un signal fort en faveur de la Science Ouverte.

Atelier 4 : Une plate-forme d'édition numérique ouverte à l'uB, un outil pour la biblio-diversité ?

Animateurs : Daniel Battesti et Armelle Thomas, rapporteur : Marie-Ange Fougère

L'atelier a commencé, après un tour de table, par une **question ouverte sur le panorama de l'édition à l'uB. L'hétérogénéité du panorama a été soulignée** : différents services (presses universitaires, laboratoires, équipes de recherche, etc.), qui publient au format numérique ou papier, avec un objet commun (l'édition) mais des moyens hétérogènes.

- **Hétérogénéité des métiers** impliqués dans l'activité éditoriale, et intervenant à différents niveaux : éditeurs, documentalistes et bibliothécaires, archivistes et chargés de médiation des données, informaticiens, chercheurs (qui sont impliqués dans des revues, voire qui les portent).
- **Hétérogénéité des structures** (presses universitaires, structure fédérative comme la MSH, pôle documentation, laboratoires) **et des tutelles** (uB, CNRS).

A noter que les acteurs représentés dans cet atelier sont plus concernés par la production éditoriale et ses moyens que par les APC, notamment car la **production éditoriale concerne essentiellement le domaine des SHS**.

L'atelier a été l'occasion d'exprimer un certain nombre de craintes :

- Pour l'établissement : perdre en efficacité en diluant les forces dans l'établissement si chaque service ou laboratoire travaille isolément à un objet commun, l'édition. A contrario, un rassemblement de l'activité trop marqué risque de nuire à la biblio-diversité.
- Pour les laboratoires : perdre les postes en édition qu'ils hébergent actuellement. Cela peut pousser les laboratoires et les enseignants-chercheurs à affirmer leur indépendance vis-à-vis des tutelles ou des services spécialisés, afin de conserver leur autonomie et leurs postes.
- Pour les personnels des laboratoires : devenir mono-tâche (éditeur à temps plein), ce qui les éloignerait de leurs compétences initiales. Cette crainte est doublée d'une peur de perdre en autonomie et en compétences.
- Ressources humaines qu'il est possible de consacrer à l'édition : le représentant d'un laboratoire précise qu'il se tourne vers des structures en capacité de faire de l'édition (EUD, MSH) et non pas vers son laboratoire qui n'en a pas les moyens. Mais les EUD ne sont pas encore en capacité en matière d'édition numérique ouverte (charge de travail, équipe restreinte, compétences à développer).
- Respect des principes de la Science Ouverte : pour certains travaux d'édition réalisés au format PDF.
- Difficulté pour les évaluations HCERES pour définir ce qui est du ressort de chaque partenaire : il est important que les missions et apports respectifs des laboratoires (qui sont à l'origine des contenus scientifiques et qui assurent le portage global du projet scientifique) et de la MSH (qui maintient l'infrastructure PREO et assure l'hébergement, la formation et l'appui à l'édition) soient correctement attribués à chaque partenaire.

Une question volontairement provocante a ensuite été soulevée : pourquoi ne pas fusionner les différents acteurs ?

Lors du débat suscité par cette question, il a été souligné qu'il est préférable de conserver une multiplicité d'acteurs, tout en clarifiant les rôles de chacun. Chaque acteur doit pouvoir garder le temps et l'énergie nécessaires pour s'impliquer dans sa spécialité.

Il faut cependant garder à l'esprit que l'établissement - i.e. le président de l'université - a la responsabilité juridique des contenus produits et édités en son sein.

Comment clarifier les rôles de chacun et comment se rend-on plus visible et plus efficace vis-à-vis des tutelles ?

- Définir précisément ce qui est du ressort de chacun des partenaires : les laboratoires ont en charge l'édition scientifique, la MSH a en charge l'hébergement des contenus et l'accompagnement à l'édition structurée. Cela doit ressortir clairement dans les évaluations HCERES.
- Prendre en compte la question RH : il ne s'agit pas de « déplacer les personnels », mais d'inscrire le temps de travail en édition dans un pôle au sein de l'établissement, avec reconnaissance du travail effectué par chaque personnel et reconnaissance du laboratoire dans son activité éditoriale.

- Proposer une décharge d'heures de cours, même faible, en échange d'une responsabilité éditoriale dans un pôle éditorial au sein de l'établissement (exemple de l'université Toulouse Jean Jaurès).
- Partager au sein d'un pôle régional tout ce qui peut l'être, sans nuire au travail de chacun, afin de fournir à tous le même niveau d'accompagnement : formations, référents régionaux avec les Infrastructures de recherche, cellule d'aide technique, modèles de contrats, etc.

Quel modèle (financier et RH) pourrait accélérer la transition vers l'accès ouvert ?

- Les aides à la publication obtenues par les auteurs, attribuées par le laboratoire et versées aux EUD, pourraient être fléchées sur de l'édition au format numérique ouvert (au moins un des supports ouvert).
- Une partie du budget Science Ouverte de l'université pourrait être utilisée pour une ouverture immédiate de certains ouvrages des EUD.
- La participation RH de différents services de l'université (pôle documentation, MSH...) pourrait être un élément facilitant, si ces services sont en capacité de faire face à la charge supplémentaire de travail.
- La mise à disposition de postes par l'uB, sur le modèle des postes mis à disposition par le CNRS, pourrait être un levier important.
- Des projets pourraient être déposés pour des prestations de rétroconversion, afin d'intégrer de nouvelles collections à Persée ou OpenEdition.

Bilan et objectifs

Fédérer toutes les structures éditoriales dans un pôle éditorial uB, d'ici à 2 ans, avec comme objectif de reconnaître la totalité du travail éditorial réalisé au niveau de l'établissement et de faire la transition numérique sur un modèle commun.

- **Quels acteurs ?** Un pôle éditorial, fédérant les représentants d'une activité éditoriale (presses, laboratoires, MSH, pôle documentation, EUD, etc.)

- **Quel calendrier :** deux ans

- **Quels objectifs communs ?**

- Reconnaître le travail éditorial réalisé dans l'établissement.
- Mener des opérations de transition numérique avec une édition structurée (Métopes) et ouvrir les contenus édités au sein de l'établissement.
- Réfléchir à un modèle économique, intégrant une participation du budget Science Ouverte de l'uB.
- Flécher les aides à la publication des laboratoires en fonction de l'ouverture du projet éditorial.

A noter que la non-reconductibilité des recettes d'une année sur l'autre pose de réels difficultés dans le cadre d'une structure éditoriale.

Quels livrables ?

- Mener une enquête de terrain à l'uB et finaliser un rapport de synthèse.
- Afficher une politique de publication (type de contrats etc.) de l'établissement et la décliner à l'échelle des EUD.